

Monsieur Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat
Monsieur François Marthaler, conseiller d'Etat
Madame Stéphanie Cantalou, architecte cantonale
Monsieur Bernard Decrausat, président du groupe de concertation
Madame Elisabeth Wermelinger, chargée de mission

MCBA – Musée cantonal des Beaux-arts, procédure de mise en concurrence.

Mesdames, Messieurs,

La séance consultative du 3 février 2010 relative à l'objet cité en titre a suscité auprès de nos associations membres des réflexions nourries qui démontrent la nécessité d'opter pour une procédure conforme en tous points aux exigences de la loi sur les marchés publics, qu'un tel projet requiert.

Les associations représentées par l'InterAssAr sont d'avis qu'aucune décision ne peut être engagée sans une prise de position du comité de concertation et insistent sur le caractère exemplaire et ouvert que cette procédure doit revêtir.

Afin d'atteindre les objectifs visés plus haut, l'InterAssAr souhaite pouvoir faire valoir la position et l'avis de ses membres avant toute prise de position.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, et, tout en restant à votre plus complète disposition pour toute collaboration à la mise sur pied de cette procédure, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les associations membres de l'InterAssAr



Eligio Novello
Arch EPFL

Président